

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

Herausgeber: Office central suisse du tourisme

Band: 13 (1953)

Vorwort: Introduction

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

L'année 1953 est la première année d'après-guerre où les deux obstacles principaux au tourisme international — les restrictions de devises et les difficultés de visa — ont été en grande partie levés. La Grande-Bretagne qui, depuis la fin de la guerre, est notre meilleure cliente porta l'attribution de devises par année à 40 livres, depuis le 24 mars, avec un supplément de 10 livres, depuis le 1^{er} décembre. L'Allemagne qui en 1953 se trouve pour la première fois, en ce qui concerne les nuitées, en tête de nos totaux de fréquence, porta l'attribution par personne à 800 DM dès le 1^{er} avril, avec un supplément de 500 DM pour les séjours d'hiver à partir du 1^{er} décembre. D'appreciables facilités en devises furent aussi accordées pour le trafic « d'excursion » qui fut très actif pendant toute l'année. La Suède et le Danemark augmentèrent leurs attributions annuelles de devises, respectivement à 1000 et 2000 couronnes; la Hollande à 1000 florins. L'Italie, la Belgique et le Luxembourg accordèrent comme auparavant des montants de devises très suffisants pour les besoins d'un touriste. L'Autriche se déclare prête, après de longues hésitations, à mettre à la disposition de ses ressortissants, depuis le 1^{er} novembre, la contre-valeur en devises de 100 dollars, et en plus 1000 shillings pour des voyages touristiques vers les pays de l'OECE.

Ces résultats heureux sont dus avant tout à la collaboration de la Suisse avec l'Union européenne de paiement. Seule la France se vit obligée, en raison de ses difficultés de paiement, d'abaisser la double attribution de 50 000 à 30 000 francs français tout en maintenant l'attribution de 50 francs suisses sans formalité pour les habitants des départements voisins.

Une des causes qui a le plus favorisé l'augmentation des taux de fréquence dans ce trafic touristique étranger, c'est le niveau favo-

rable des prix en Suisse. La question de prix influence d'une façon déterminante le courant touristique international. Un rapport de l'OECE déclare : « Bientôt, semble-t-il, la considération des prix restera le seul obstacle à l'expansion du tourisme de provenance lointaine (américaine) ou autre (européenne), et l'insuffisance des moyens d'hébergement ou de transport, ainsi que les formalités administratives, cesseront d'être gênantes. »

En fait, cette situation est déjà prévalente pour la Suisse : les plaintes selon lesquelles nous serions un pays cher ont disparu. Au contraire, nombreux sont nos hôtes étrangers qui spontanément déclarent que notre pays est meilleur marché que d'autres, si l'on considère la qualité de ce qui est offert aux touristes. La preuve en est fournie par la clientèle française, qui a augmenté, malgré le contingent réduit de devises dont elle dispose.

La décision de nos autorités de supprimer l'obligation du visa dans le trafic entre l'Allemagne et la Suisse a été accueillie avec une grande satisfaction dans tous les milieux touristiques intéressés de notre pays. L'Allemagne occidentale avait déjà unilatéralement supprimé l'obligation du visa pour les ressortissants des pays de l'OECE, depuis l'été.

I. Le développement du tourisme en 1953

1. Statistique

La statistique fédérale du tourisme a relevé au total en 1953 : 5 781 752 arrivées, et 22 326 654 nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres représentent une augmentation de 407 027 arrivées, soit de 7,5 %, et de 724 419 nuitées, soit 3,4 %. Les nuitées d'hôtes étrangers ont passé d'environ 9,63 millions l'année précédente à environ 10,64 millions, ce qui représente une augmentation de 10,4 %, tandis que celles des touristes suisses avec 11,69 millions accusent un recul de 2,4 %.